

Lutte contre le frelon asiatique – Printemps 2021
C'est le moment d'agir !

Arrivé sans doute accidentellement en France en 2004, le Frelon Asiatique (*Vespa Velutina Nigrithorax*) a colonisé en quelques années les 3/4 du territoire français.

Redoutable prédateur d'abeilles, il est capable de réduire à néant une ruche en quelques jours...

Vous pouvez nous aider à limiter le développement des nids dès maintenant !

Au printemps, les reines de frelons asiatiques construisent les pré-nids (ou nids primaires). A ce stade, les nids sont de petite taille, équivalente à une orange, et la reine est seule à l'intérieur. C'est le moment le plus propice pour intervenir et limiter le développement d'une colonie.



Nid primaire de frelon asiatique
(Source : FGDON Ille-et-Vilaine)

Soyez vigilants !





Dès aujourd'hui, pensez à regarder, à détecter des nids primaires dans les abris de jardins, les serres, les nichoirs à oiseaux, les hangars, sous les gouttières, mais aussi dans les haies, les buissons à faible hauteur, autour des composteurs...

Tous les endroits avec peu de passage, à l'abri et avec une réserve de nourriture (fleurs) facilement accessible.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Visuellement, le frelon européen est plus grand, plus bruyant et de couleur jaune, alors que le **frelon asiatique a une couleur orangée, il est plus petit et peu bruyant.**

Frelon européen	Frelon asiatique
	
Taille Ouvrière: 25 à 35 mm Reine: 40 mm maxi	Taille Ouvrière: 23 à 30 mm Reine: 35 mm maxi

(Source : FGDON Ille-et-Vilaine)

Que faire lorsque vous remarquez un nid de frelons asiatiques ?



Dans un premier temps, **prenez contact avec votre mairie.**



*Nid primaire sous une gouttière
(Source : FGDON Ille-et-Vilaine)*

Un référent communal se déplacera sur le site pour constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Dans un second temps, le référent communal signale le nid à la FGDON 35 (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) et c'est elle qui organise l'intervention de destruction du nid.

Le délai d'intervention dépend du degré de dangerosité constatée (un nid situé à 5 mètres d'une habitation présente plus de risque qu'un autre situé à 500m) et de la période de l'année. Pour minimiser la facture, **les déplacements par commune ou par secteur sont regroupés, ce qui peut faire varier la rapidité d'intervention.**

Le coût de l'intervention est pris en charge par Fougères Agglomération dans le cadre d'une convention avec la FGDON

35.

Il est nécessaire de suivre cette procédure pour que Fougères Agglomération puisse assurer le financement des interventions.

Quels sont les risques pour la santé humaine ?



Contrairement aux idées reçues, la piqûre d'un frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe. Le frelon asiatique pique pour se défendre et protéger son nid. Il attaque lorsque l'on se situe dans sa trajectoire de vol, lorsque l'on secoue ou que l'on se rapproche à moins de 5 mètres du nid.

Que faire en cas de piqûre ?

Le frelon asiatique attaque en groupe et de façon agressive et organisée. Il convient donc d'éloigner le plus rapidement possible la victime du lieu de l'attaque. En cas de piqûres aux doigts ou aux poignets, il faut retirer les bagues et bracelets avant le gonflement de la peau. Le risque majeur concerne les personnes sensibles et allergiques aux venins d'hyménoptères. La piqûre de frelon, au même titre que celle d'une abeille ou une guêpe, peut occasionner un choc neurotoxique et entraîner une perte de connaissance. Il est donc préférable de se rendre dans un service d'urgence médicale.

Est-ce utile de piéger les frelons asiatiques ?

Le piégeage réalisé ces dernières années sur notre territoire ne montre pas une efficacité avérée. L'utilité du piégeage n'est aujourd'hui pas prouvée scientifiquement. Certaines études montrent l'effet inverse.

En effet, au printemps, la concurrence naturelle entre les reines fondatrices conduit à l'élimination d'une majorité des individus et des colonies. Le piégeage peut même s'avérer néfaste lorsqu'il emprisonne d'autres insectes pollinisateurs : abeilles, guêpes, papillons...

Soyez prudents et ouvrez l'œil !